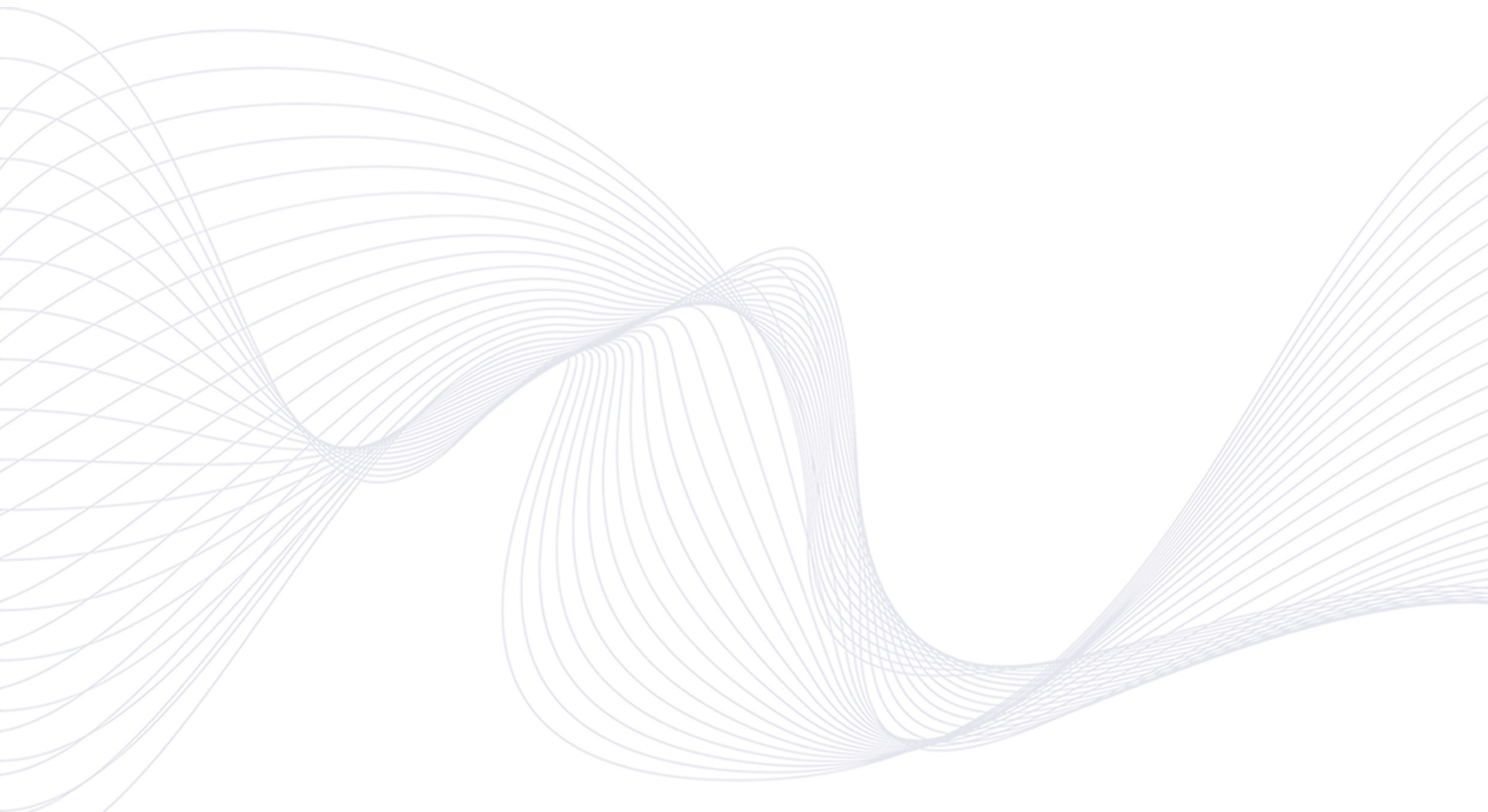


LES MAISONS RÉGIONALES DE LA PERFORMANCE

GUIDE PRATIQUE DU GUICHET UNIQUE





| PRÉSENTATION

Les Maisons Régionales de la Performance ont vu le jour en 2021 sous l'impulsion de l'Agence et de la Direction des Sports, afin **d'apporter une offre de service de proximité aux athlètes et entraîneurs, et faciliter ainsi leur montée en compétences et la mise en réseau grâce à un interlocuteur unique.**

Véritables déclinaisons territoriales de la stratégie « Ambition Bleue » portée par l'Agence nationale du Sport, elles sont rattachées aux CREPS ou Organismes Publics Équivalents.

Ce nouveau dispositif vient compléter le système existant et vise à apporter un avantage concurrentiel pour la France.

En apportant des réponses concrètes et réactives aux besoins des sportifs cibles et de leurs entraîneurs sur l'ensemble du territoire, cette nouvelle organisation **favorise la réussite sportive grâce à la création de solutions personnalisées et adaptées.**

01

LES MAISONS RÉGIONALES DE LA PERFORMANCE

En s'appuyant sur les forces du système existant, les Maisons Régionales de la Performance (MRP) apportent des synergies entre tous les acteurs et partenaires du sport (clubs professionnels, universités, CREPS, centres médicaux, entreprises, rectorat et collectivités territoriales...).

En 2022, 17 MRP seront déployées sur l'ensemble du territoire français et comptabiliseront 80 personnes sur le terrain, pleinement dédiées aux besoins des acteurs. Chaque MRP est composée d'une équipe de cadres expérimentés et bénéficie de moyens financiers nouveaux pour répondre aux objectifs de performance.



Une offre de proximité

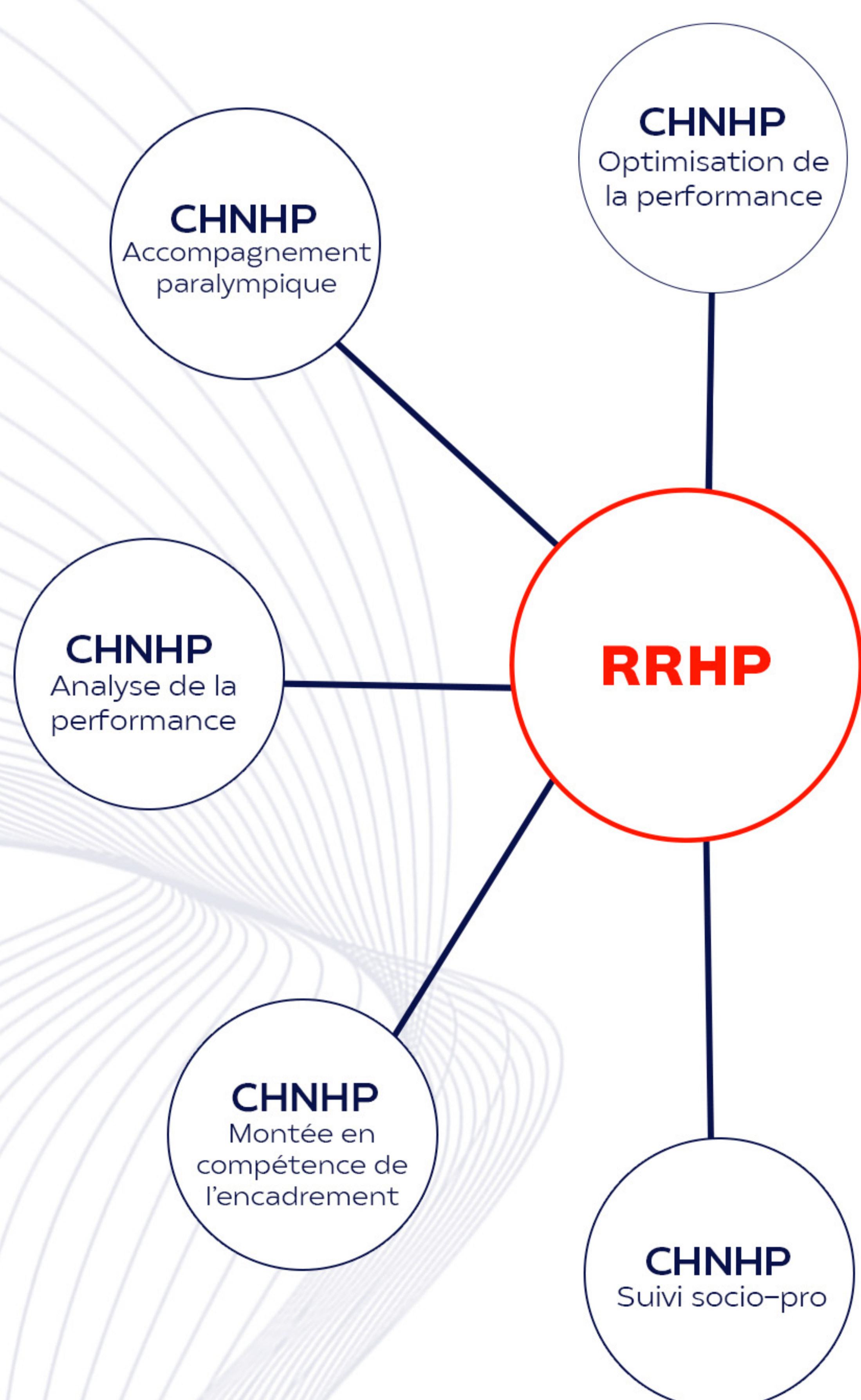


Faciliter la montée en compétences des acteurs



Un réseau avec un interlocuteur unique

1. UNE ORGANISATION...



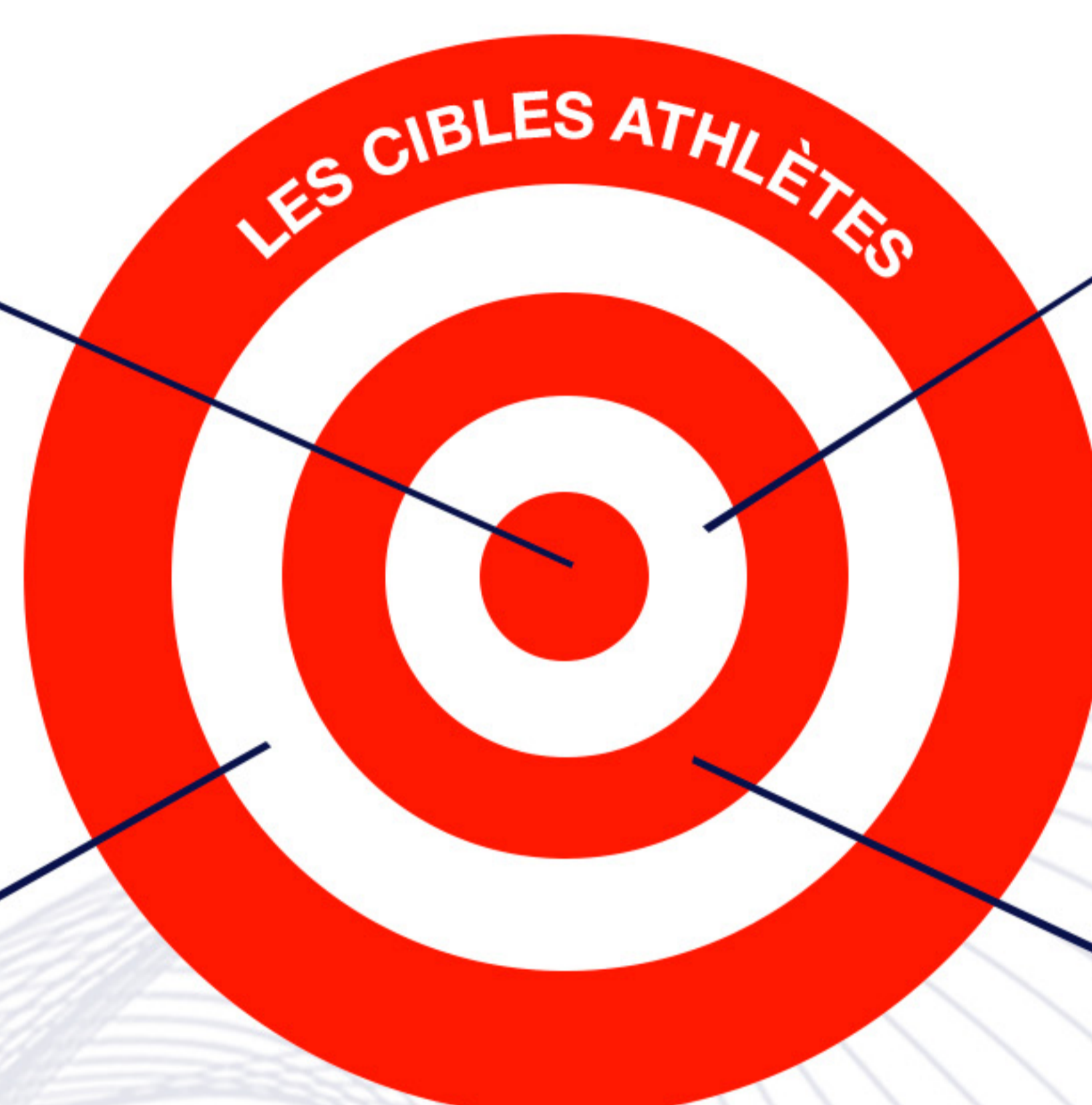
Le Responsable Régional Haute Performance (RRHP) mobilise le réseau d'acteurs locaux, coordonne les actions sur le territoire et joue le rôle de référent territorial auprès des fédérations et de l'Agence. Il coordonne une équipe de Conseillers Haut Niveau Haute Performance (CHNHP).

Les Conseillers Haut Niveau Haute Performance (CHNHP) déploient les actions concrètes autour des 5 grands axes d'accompagnement identifiés par l'Agence.

2. ...AU SERVICE DES ATHLÈTES & STAFF

En concertation avec les fédérations, les Maisons Régionales de la Performance accompagnent aussi bien les sportifs identifiés et leur staff dans la préparation des grandes échéances internationales, **que les jeunes athlètes** à fort potentiel et autres Sportifs de Haut-Niveau sur le chemin de la performance.

01. Cercle HP Cellule
« PERF 2024/2026 »



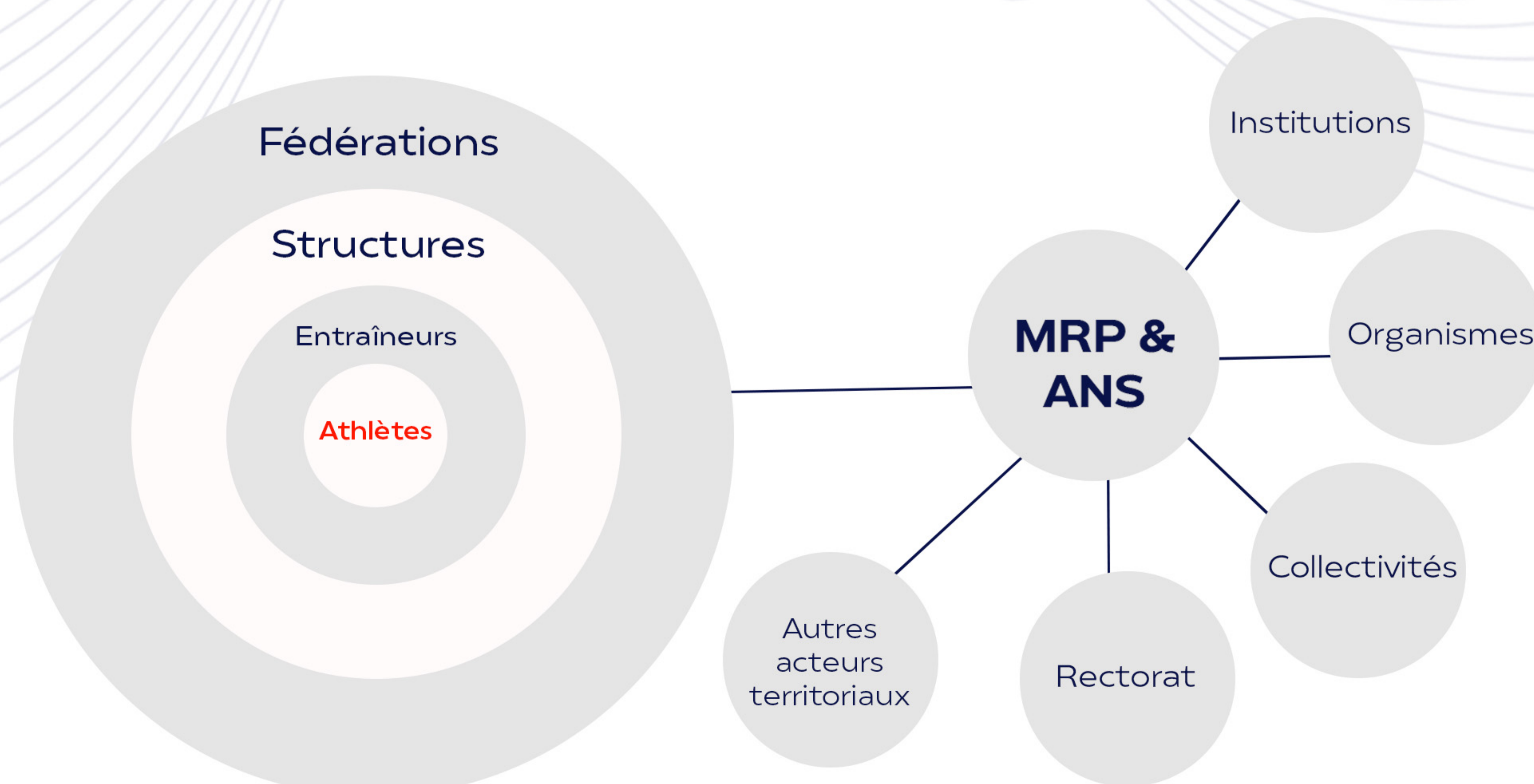
02. Sélectionnables
2024/2026

03. Sportifs en
capacité d'intégrer
la cellule « PERF »
après 2024/2026

04. Autres SHN

3. UNE AMBITION COLLECTIVE

Un projet d'une telle envergure nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la Haute Performance. **Ainsi, la MRP et l'Agence nationale du Sport travaillent de concert avec les fédérations et les acteurs territoriaux.**



02 QUE PUIS-JE DEMANDER ?

Les Maisons Régionales de la Performance apportent des réponses concrètes aux besoins des sportifs cibles et de leurs entraîneurs sur le territoire. À travers la création d'un **catalogue de solutions personnalisées et adaptées**, les Maisons Régionales de la Performance couvrent les grands axes d'accompagnement identifiés par l'Agence nationale du Sport.

1. CINQ GRANDS AXES IDENTIFIÉS



Optimisation de la performance

Services en lien avec l'entraînement

- Préparation physique
- Préparation mentale
- Profilage et détection
- Réathlétisation et récupération
- Recherche et innovation
- Suivi médical et paramédical



Analyse de la performance

Développement des outils et de la donnée

- Data
- Analyse des couloirs de performance
- Accompagnement des structures



Environnement socioprofessionnel

Projet de vie de l'athlète

- Formations adaptées aux contraintes de l'entraînement
- Relations aux entreprises : CIP/CAE/Emploi SHN
- Accompagnement sur la reconversion, l'orientation et les compétences



Montée en compétences de l'encadrement

Développement professionnel du coach

- Animation du réseau
- Formation de l'encadrement
- Partage d'expérience entre experts sur les champs de la performance

UN ACCOMPAGNEMENT PARALYMPIQUE ACCENTUÉ

IDENTIFIER, SUIVRE ET ACCOMPAGNER LES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

FACILITER L'ACCÈS AU SPORT DE HAUT NIVEAU

PROFESSIONNALISER L'ENCADREMENT

FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS

2. UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET SUR-MESURE POUR LES PUBLICS CIBLES PRIORITAIRES

Les Maisons Régionales de la Performance permettent de **passer d'un dispositif global à un accompagnement individualisé à 360°**, à destination des cellules coachs-athlètes sur tout le territoire. Cet accompagnement couvre notamment :

- ✓ — Les besoins des sportifs et entraîneurs des cibles prioritaires
- ✓ — Les actions nouvelles ou innovantes qui ne sont pas financées dans les Contrats de Perf des fédérations
- ✓ — Les besoins individuels non récurrents
- ✓ — Les dispositifs du suivi socio-pro récurrents

L'accompagnement personnalisé ne prend pas en charge le financement des structures, les actions récurrentes qui rentrent dans le Contrat de Performance fédéral et les stages nationaux.

3. TEAM AMBITION BLEUE

Les Clubs Professionnels viennent au soutien du sport olympique et paralympique et accompagnent les projets de performance des athlètes.

L'Agence nationale du Sport sollicite et s'appuie sur les Clubs Professionnels qui cultivent cet art de soigner les gains marginaux au quotidien. Ils peuvent apporter une réponse nouvelle aux besoins spécifiques des athlètes et de leurs entraîneurs.



03 COMMENT ÇA MARCHE ?

Les services des Maisons Régionales de la Performance (MRP) se déploient toujours en accord avec les projets sportifs des fédérations. Ainsi l'Agence, la MRP et la fédération interviennent auprès de la cellule coach-athlète tout au long du parcours d'accompagnement.

I LES DÉMARCHES À SUIVRE

01. IDENTIFICATION DU BESOIN

La cellule coach-athlète identifie, avec la fédération, un besoin et formalise une demande auprès de l'Agence ou de la MRP. La MRP saura également être force de proposition.



02. RECHERCHE DE SOLUTION

La MRP et l'Agence centralisent les demandes et étudient conjointement les meilleures options.



03. PROPOSITION D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Sur la base d'un échange constructif, la MRP propose à la cellule coach-athlète les solutions envisagées.



04. MISE EN ŒUVRE

Une fois le dispositif validé par le Directeur de la Performance de la Fédération, la MRP organise sa mise en oeuvre opérationnelle.



05. SUIVI DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le RRHP et les CHNHP assurent le suivi du dispositif d'accompagnement, qu'ils partagent avec la fédération et les différents référents au sein de l'Agence.



06. BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT

À la fin de la période d'accompagnement, la MRP constitue un bilan qu'elle remet au DTN ou Directeur de la performance de la fédération concernée.



04 VERS QUI SE TOURNER ?

UNE OFFRE DE PROXIMITÉ

30 CENTRES
dans toute la France

 **MAISONS RÉGIONALES DE LA PERFORMANCE**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Gérald **GUENNELON**
contact@mrpaura.fr
04 82 77 04 16

HAUTS-DE-FRANCE

Fabrice **VALLET**
fabrice.vallet@creps-wattignies.sports.gouv.fr
06 98 24 35 06

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Bruno **LECKI**
bruno.lecki@creps-dijon.sports.gouv.fr
03 80 40 76 15

ILE-DE-FRANCE

Philippe **OMNES**
philippe.omnes@creps-idf.fr
06 88 23 29 53

BRETAGNE

Patrice **FOUREL**
patrice.fourel@campus-sport-bretagne.fr
07 64 88 93 39

LA RÉUNION

Jean-Louis **CANN**
jean-louis.cann@creps-reunion.sports.gouv.fr
06 92 33 14 50

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Franck **CHEVALLIER**
franck.chevallier@creps-paca.sports.gouv.fr
06 16 91 12 19

CENTRE-VAL DE LOIRE

Guillaume **PICHARD**
guillaume.pichard@creps-cvl.fr
06 20 00 82 53

NOUVELLE AQUITAINE

Rachid **ZAARAOUI**
rachid.zaaraoui@creps-bordeaux.fr
06 80 48 59 20

GRAND EST

Olivier **DRENTEL**
contactmrp@creps-grandest.fr
03 83 18 10 31

OCCITANIE

Bertrand **VALCIN**
bertrand.valcin@creps-occitanie.sports.gouv.fr
06 70 12 22 14

GUADELOUPE

Sophie **DARRIGADE**
sophie.darrigade@creps-pap.sports.gouv.fr
06 90 27 79 80

PAYS DE LA LOIRE

Frédéric **LEGENTILHOMME**
frederic.legentilhomme@creps-pdl.sports.gouv.fr
02 28 23 69 44
06 13 08 62 75



AGENCE NATIONALE DU SPORT

Yann **CUCHERAT**

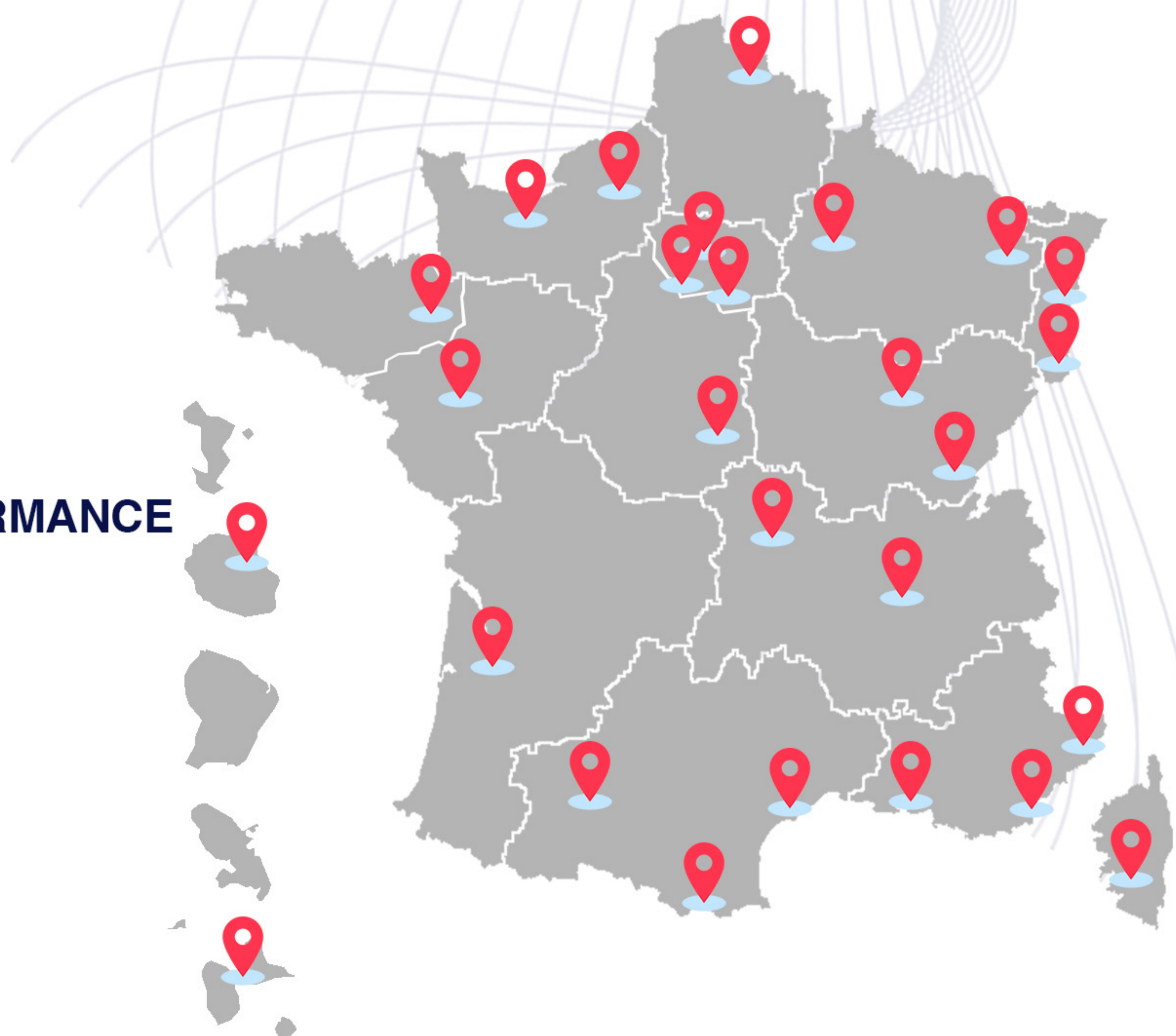
yann.cucherat@agencedusport.fr

Eva **SERRANO**

eva.serrano@agencedusport.fr

Benjamin **BAELE**

benjamin.baele@agencedusport.fr





**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

| CONTACTS

Claude **ONESTA**

Manager général de la Haute Performance

claude.onesta@agencedusport.fr

Pauline **LAMBERTINI**

Responsable communication de la Haute Performance

pauline.lambertini@agencedusport.fr

www.agencedusport.fr